

Alizé® Manche renouvelle sa convention de partenariat

Le 17 décembre 2009, les partenaires d'Alizé® Manche ont renouvelé pour trois ans leur convention de partenariat. Alizé® Manche existe depuis janvier 2002.

Président le comité de pilotage, le préfet Jean-Pierre LAFLAQUIÈRE souligne qu'Alizé® est particulièrement adapté aux besoins économiques du territoire. Quelques grandes entreprises fortes de très nombreuses compétences peuvent ainsi accompagner les Pme.

Vincent LAGUETTE, Directeur de l'Appui aux entreprises à la CCI Centre et Sud Manche et animateur Alizé®, le confirme : « ici, nous sommes en présence à la fois de grands donneurs d'ordre et de très nombreuses TPE qui disposent de faibles ressources internes. La diversité des compétences mobilisées par les grandes entreprises permet justement de répondre aux besoins de structuration de ces PME-TPE ». A l'occasion de ce partage d'expériences, elles peuvent valoriser leur savoir-faire tout en prenant le recul nécessaire sur une thématique particulière.

Au cours des trois dernières années, 30 Pme ont été accompagnées et près de 167 créations d'emplois soutenues. Au total, 282 jours d'appui en compétences ont été réalisés par les entreprises partenaires. Pour elles, cet appui pointu en compétences les conforte. De plus, le regard extérieur sur leur méthode de travail les invite à réfléchir sur les aspects stratégiques de leur activité.

Dans un contexte difficile pour l'emploi dans de nombreux territoires, le préfet juge plus que jamais souhaitable que les entreprises mutualisent leurs moyens pour les mettre à disposition des Pme potentiellement créatrices d'emplois.

C'est de cette solidarité que M Toussaint AHOUI, dirigeant les Editions Kalpa, est venu témoigner lors du comité de pilotage : « Alizé® a permis à une jeune entreprise comme les Editions Kalpa de s'intégrer au tissu économique et d'être crédible auprès des partenaires financiers. »

Pour M François PEPERS, secrétaire général de la DCNS Cherbourg qui préside le comité d'agrément, « il est important que la DCNS contribue à l'existence de PME efficaces sur le bassin d'emploi. Ce renforcement du tissu économique local devrait se poursuivre au vu de la richesse et de la diversité des compétences réunies au sein du comité d'agrément ». La DCNS Cherbourg est dirigée par M Bruno RICHEBÉ, qui préside le comité d'agrément.

Janvier et février 2010

4 comités d'agrément se sont tenus sur l'ensemble des bassins ALIZÉ®...

7 projets de PME/ PMI ont été étudiés au cours de ces comités d'agrément...

7 projets ont été retenus...

21 jours de compétences ont été mobilisés par les entreprises partenaires pour ces PME/ PMI...

Les entreprises aidées se sont engagées à créer 38 emplois.